

Survolo

Le journal de la MRC de Charlevoix



Édition octobre 2026

Évaluation foncière	page 2
Sentiers pédestres	page 3
Plan climat et schéma d'aménagement	page 4
Chapelle de la Galette	page 5
Développement local et entrepreneurial	pages 6-7
Patrimoine bâti	page 8
Paysages Capitale-Nationale	page 9
Activités MADA	page 10
Gestion des matières résiduelles	page 11

Programmation du service d'évaluation foncière



Par Luc Larouche,
technicien en évaluation
et responsable
du service d'évaluation



Des visites d'inspection dans votre municipalité cet automne

Au cours des prochaines semaines, le service d'évaluation de la MRC de Charlevoix réalisera diverses visites sur le territoire afin d'assurer la mise à jour des dossiers d'évaluation foncière. Ces interventions comprendront notamment :

- La validation de permis de construction, de rénovation ou de démolition délivrés récemment;
- L'inspection de certains immeubles dont l'évaluation n'a pas été révisée depuis plus de huit ans dans le cadre de l'inventaire du milieu;
- La vérification de propriétés ayant fait l'objet d'une transaction au cours de la dernière année.

Nos inspecteurs en évaluation à la MRC sont :



Daniel Marier
418 435-2639,
poste 6008



Dominique Tremblay
418 435-2639,
poste 6031



Rénaud Duchesne
418 435-2639,
poste 6033

Nos inspecteurs sont munis d'un dossard et de leur carte d'identité en tout temps afin d'être faciles à identifier.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec monsieur Luc Larouche au numéro 418 435-2639, poste 6006.

Confection et équilibrage

Il y aura confection et analyse au courant de l'année 2027 des rôles suivants :
Saint-Urbain et Petite-Rivière-Saint-François.

Ces rôles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2028.

Nouveaux rôles d'évaluation pour Baie-Saint-Paul, Saint-Hilarion et le TNO Lac-Pikauba dès janvier 2027

À partir du 1^{er} janvier 2027, les nouveaux rôles d'évaluation foncière entreront en vigueur pour Baie-Saint-Paul, Saint-Hilarion et le TNO Lac-Pikauba. Si vous souhaitez contester la nouvelle valeur de votre propriété, vous pourrez le faire entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2027.

- Pour faire une demande de révision, utilisez le formulaire disponible sur notre site Internet;
<https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/evaluation-fonciere/>
- La demande doit être signée par tous les propriétaires de l'immeuble, s'il y en a plusieurs;
- Des frais sont exigés pour traiter la demande. À la suite de l'adoption d'un nouveau règlement, nous vous invitons à consulter les tarifs en vigueur.

Nomination et nouveau visage

Au cours des derniers mois, une nouvelle ressource s'est jointe à notre équipe. Alice Moreux occupe le poste d'agente de développement en patrimoine immobilier.

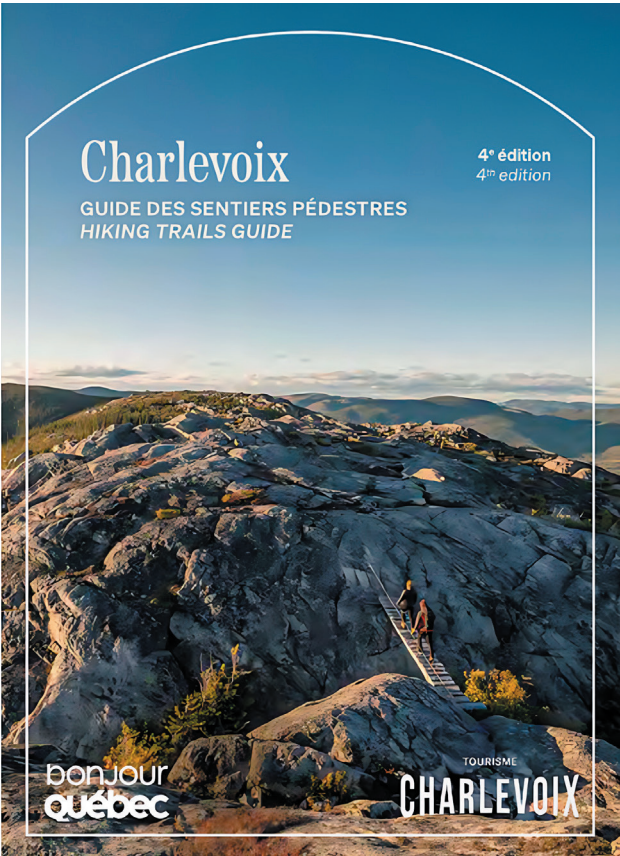
Elle a pour mandat de contribuer à la mise en œuvre d'actions visant à protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine distinctif de la MRC de Charlevoix. Tout récemment, elle a lancé le programme régional d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier.



Des sentiers à découvrir, à respecter et à préserver



Par Karine Horvath,
directrice générale
de la MRC



En juillet dernier, le Conseil de la MRC de Charlevoix a confirmé son adhésion et sa collaboration, à titre de gestionnaire de sentiers pédestres, à la réussite de la toute première Politique régionale des sentiers pédestres de Charlevoix, une démarche concertée et coordonnée par Tourisme Charlevoix et de nombreux partenaires et gestionnaires de sentiers.

Ces partenaires ont notamment défini une vision commune destinée à orienter le développement, la gestion et la mise en valeur du réseau régional de sentiers pédestres qui se traduit par des valeurs communes partagées : Accessibilité / Respect / Appartenance / Collaboration / Bien-être.

La MRC de Charlevoix tient d'ailleurs à remercier, au nom des randonneurs et randonneuses, les nombreux propriétaires privés et organismes qui autorisent le passage des sentiers pédestres sur leur propriété puisqu'ils rendent possible ce formidable accès à la nature.

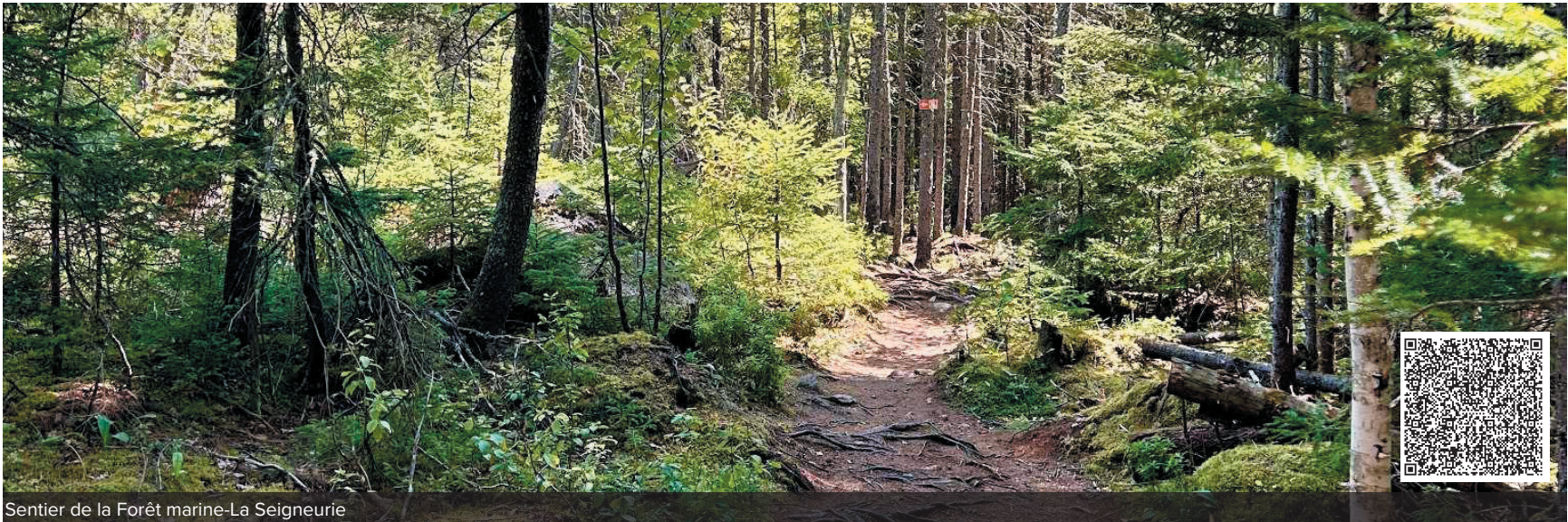
Pour trouver le parcours qui vous convient et bien préparer votre prochaine randonnée en solo, en couple ou en famille, consultez le Guide des sentiers pédestres de Charlevoix, produit par Tourisme Charlevoix, qui renferme une mine d'or de conseils et plus de 70 sentiers cartographiés.



Pour participer à la protection et à la préservation de ces précieux écosystèmes en toute sécurité, renseignez-vous sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques de la randonnée pédestre. Entre autres, rester dans les sentiers balisés, appliquer les principes du « sans trace » et payer les droits d'accès si certains d'entre eux sont payants.

Visitez le site de tourisme-charlevoix.com.

Dame nature saura vous récompenser !



Sentier de la Forêt marine-La Seigneurie

Élaboration du Plan climat : où en sommes-nous?



Par Josée Bouchard,
M.ATDR, conseillère
en transition climatique



Depuis mai 2024, la MRC de Charlevoix travaille à l'élaboration de son premier Plan climat. Pour rappel, cette démarche vise à mieux comprendre les effets des changements climatiques sur notre territoire, à réduire notre contribution à ceux-ci et à renforcer notre résilience. Au cours des derniers mois, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Des inventaires des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été complétés afin de dresser un portrait plus précis de nos sources d'émissions. Des travaux ont aussi permis de documenter les événements climatiques marquants de notre histoire et de mieux comprendre l'évolution du climat régional.

La démarche se poursuit avec les municipalités et plusieurs partenaires du milieu. Ensemble, nous évaluons les principaux risques climatiques qui touchent notre territoire et identifions des actions concrètes pour y faire face. En parallèle, des cibles de réduction des émissions de GES sont en voie d'être établies. Le dépôt du Plan climat est prévu en 2027. D'ici là, les travaux se poursuivent pour bâtir une vision commune d'un territoire plus résilient, sobre en carbone et mieux préparé aux défis de demain.

Ce projet bénéficie du soutien financier du programme Accélérer la transition climatique locale, découlant du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

Plan pour une
économie
verte



Québec



Un peu d'histoire

Les inondations majeures de 1924 et de 1936 ont marqué un tournant dans l'aménagement de la vallée de la rivière du Gouffre. Elles ont conduit à la construction de murs de protection, à des travaux d'aménagement des cours d'eau et au remplacement progressif des ponts.

Comme aujourd'hui, ces interventions visaient à mieux protéger le territoire des inondations.



Source : Rapports produits par la Société d'histoire de Charlevoix (2026)
Article de La Presse, 9 octobre 1924

Le schéma d'aménagement : bientôt à votre tour de participer

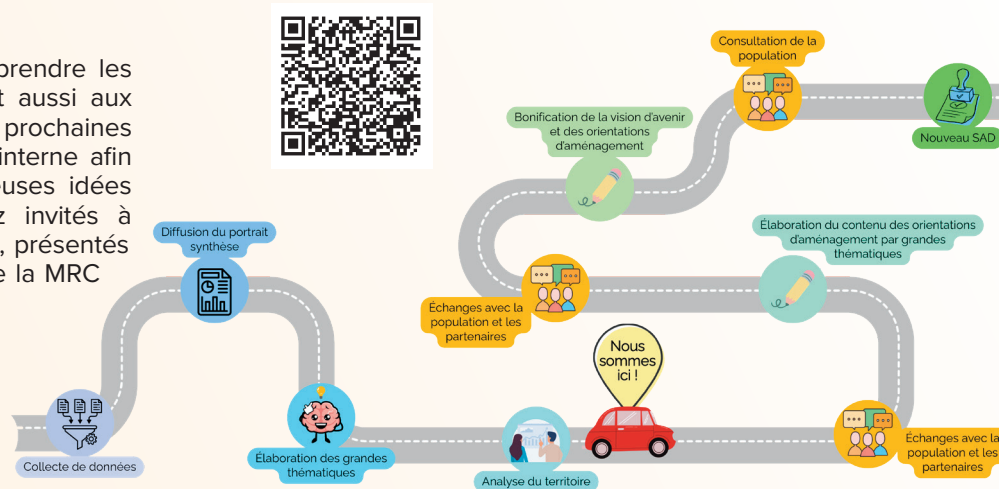


Par Alexandre Souillat,
aménagiste



Depuis plusieurs mois, notre équipe travaille à mieux comprendre les enjeux qui dessineront l'avenir de Charlevoix. Elle réfléchit aussi aux façons d'aménager le territoire pour répondre aux besoins des prochaines décennies. Cette première étape a surtout été réalisée à l'interne afin de faire le point et de mettre de l'ordre dans les nombreuses idées à considérer. Au cours des prochains mois, vous serez invités à découvrir et à commenter les premiers résultats de ce travail, présentés selon différentes thématiques, sur la page du site internet de la MRC consacrée à la révision du schéma.

Il est important de préciser que rien n'est encore arrêté. Les idées présentées constituent des premières pistes de réflexion qui évolueront au fil des échanges avec les citoyens, les municipalités et les organisations du milieu. Vos commentaires et vos suggestions contribueront à enrichir cette démarche. La révision du schéma est un projet collectif que nous souhaitons bâtir avec vous. Suivez son évolution sur nos réseaux sociaux!



<https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/revision-du-schema-damenagement/>

Rêver ensemble la chapelle de la Galette : une démarche collective est lancée



Par Annie Vaillancourt,
agente de
développement culturel



La MRC de Charlevoix a entrepris, il y a quelques mois, en collaboration avec la ZEC des Martres, une démarche de réflexion collective sur l'avenir et la préservation de la chapelle de la Galette.

Située sur le territoire de la ZEC, au kilomètre 34 de la route 381, celle-ci veille sur cette route existante depuis près de 150 ans. Véritable porte d'entrée ayant permis la colonisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean à partir de Charlevoix, la chapelle est implantée près du lac de la Galette, dans un environnement montagneux et forestier exceptionnel.

Dans un objectif de préservation de ce témoin unique de l'histoire et d'une partie de l'identité locale de la région, des séances d'information réunissant quelques usagers et propriétaires privés du secteur ainsi que la communauté de Saint-Urbain et d'éventuels partenaires ont eu lieu en juillet dernier et, tout récemment, en octobre.

Les échanges, menés par la firme Marie-Josée Deschênes Architecte, ont permis aux participants de partager leurs souvenirs, d'exprimer leurs besoins et de réfléchir à un avenir durable pour ce lieu hautement symbolique.

La MRC de Charlevoix remercie d'ailleurs chaleureusement tous les participants pour leur engagement et leur contribution à cette vision commune.

Durant les derniers mois, le comité de requalification de la chapelle, composé de représentants de la MRC, la ZEC, la SEPAQ, Tourisme Charlevoix et des villégiateurs du secteur a œuvré sur divers scénarios visant à requalifier la chapelle en un espace polyvalent

et multifonctionnel. Il serait ainsi possible d'y tenir des activités culturelles, éducatives, touristiques ou de rassemblement varié. Le projet envisage :

- La restauration de la chapelle (étape la plus urgente);
- L'ajout de services sanitaires externes ;
- La création d'un accès universel conforme ;
- Un accès au lac pour les utilisateurs.

Ces nouveaux usages potentiels seront pensés de manière à respecter la quiétude du lieu, à la fois pour le milieu naturel et pour les résidents saisonniers du secteur.

À la fin de l'année, la firme, ayant déjà mené plusieurs initiatives similaires, présentera un projet ficelé, détaillant non seulement le scénario le plus pertinent, mais aussi l'ensemble des ressources nécessaires pour le réaliser et s'assurer de sa pérennité.



Des événements qui font vibrer Charlevoix



Par Camille Tremblay,
conseillère en développement
économique



Il y a une énergie unique dans Charlevoix. Certains disent qu'elle vient du cratère météoritique qui a façonné le territoire il y a plusieurs centaines de millions d'années. Ce qui est certain, c'est que cette énergie se reflète dans la richesse et la diversité des événements qui font vibrer la région tout au long de l'année. Qu'ils soient culturels, sportifs ou gourmands, les événements contribuent à la vitalité de Charlevoix. Grâce à l'Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix (EDTEC), la MRC de Charlevoix soutient financièrement des projets qui démontrent une pertinence touristique. Cette entente est le fruit d'un partenariat entre Tourisme Charlevoix, la MRC de Charlevoix et la MRC de Charlevoix-Est.

Depuis 2023, la MRC de Charlevoix a investi, à elle seule, un montant total de 126 263 \$ afin de soutenir les initiatives événementielles du territoire. L'investissement réunissant les enveloppes des 3 partenaires de Charlevoix totalise 697 000 \$ depuis 2023.

Les partenaires ont récemment renouvelé l'EDTEC, pour trois ans, afin d'assurer la pérennité de ce soutien essentiel au milieu. La nouvelle entente s'inscrit dans la continuité de la précédente, tout en apportant certaines améliorations visant à maximiser les retombées. Parmi celles-ci, on retrouve une simplification de certaines exigences administratives ainsi que l'ajout d'un incitatif à démontrer des actions en matière de développement durable, encourageant les organisateurs à adopter des pratiques plus écoresponsables. La nouvelle entente reconduit les objectifs de la précédente.

Trois appels à projets sont prévus chaque année jusqu'en 2029. Les dates limites sont le 31 mars, 31 juillet et 31 octobre.

Tourisme Charlevoix, L'Échappée de L'Isle-aux-Coudres



Six municipalités, une même signature



Par Laurence Bessone,
conseillère en
développement territorial



La MRC de Charlevoix déploiera d'ici l'été 2027 les places de l'Étoile, un réseau de six espaces publics inspirés de l'émblématique Étoile de Charlevoix. Réalisé dans le cadre du projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie », ce projet vise à favoriser les rencontres, la contemplation et l'appropriation des milieux de vie.

Conçus par l'architecte paysagiste Stéphane Bruley, les aménagements comprendront des espaces circulaires ouverts, du mobilier adapté, des aires de détente et des végétaux nourriciers favorisant la biodiversité. Les sites ont été sélectionnés à la suite de consultations citoyennes dans chacune des municipalités.

Chaque place intégrera une table inspirée de l'Étoile de Charlevoix ainsi qu'une œuvre originale créée par un artiste local à partir de l'émblème floral de sa municipalité. Les œuvres sont signées Pascale Perron, Ludovic Gervais, France Laberge, Amiel Guérard, Magali Gilbert et Lili Lemieux. Soutenu par le volet Signature innovation du Fonds régions et ruralité, en partenariat avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le projet vise à revitaliser les noyaux villageois et à renforcer le sentiment d'appartenance au sein des communautés de la MRC de Charlevoix.

• 6 •



La transformation numérique à votre portée



Par Claudine Labrie,
conseillère en
développement économique



Par Mylène Armstrong,
conseillère en
développement économique



80% des projets d'investissement numérique déployés par les entreprises et les organisations sont des échecs s'ils ne sont pas accompagnés.

Source : Conseil du patronat du Québec, juillet 2021



La transformation numérique, c'est quoi?

Elle peut passer par l'optimisation des systèmes en place, l'ajout d'une technologie ayant un impact majeur ou encore l'évolution de votre modèle d'affaires. La transformation numérique est un processus qui aura un impact sur plusieurs composantes de votre entreprise. C'est pourquoi une bonne planification est importante, afin de réduire les coûts en optant pour la solution qui vous convient le mieux et en étant préparé à son implantation en ayant mobilisé son équipe en amont.



Augmenter sa compétitivité, ça concerne tout le monde

Que vous soyez une très petite entreprise ou une grande manufacture, un projet d'adoption numérique, d'automatisation ou de mécanisation peut être à votre portée et faire toute la différence. Prendre un virage numérique, c'est permettre à son entreprise de croître, d'être plus compétitive et de gagner en longévité.

Notre équipe est là pour vous accompagner dans la planification et le financement de votre projet de transformation numérique.
Communiquez avec nous pour discuter de vos besoins et découvrir les aides financières disponibles.



S'entourer des bons partenaires

COLab est un carrefour d'expertise situé au Saguenay-Lac-Saint-Jean dont la mission est d'initier, d'expérimenter et d'accompagner des projets d'appropriation des technologies. La MRC collabore avec son équipe d'experts pour le développement des compétences de l'équipe de conseillères et la création d'outils d'accompagnement pour les entreprises. En collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, les spécialistes de COLab ont mis sur pied un répertoire de fiches conçu pour évoluer selon les besoins spécifiques et priorités sectorielles des entreprises. Il s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de stimuler la productivité et la performance des entreprises grâce à l'adoption de solutions numériques adaptées à leur réalité. Les fiches sont accessibles dès maintenant sur le site fichestechnos.ca.



On vous accompagne

Puisque la transformation numérique n'est pas seulement une affaire de technologie, votre conseillère du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) est là pour vous aider à intégrer de manière responsable les bonnes technologies pour vous et votre équipe, tout en s'assurant que leur impact soit positif pour la performance et la durabilité de votre entreprise.

Identifier clairement les résultats attendus

Que votre projet vise à réduire vos coûts, augmenter votre productivité, accroître vos ventes ou mieux exploiter vos données, fixez-vous un objectif quantifiable pour mesurer vos progrès.

Faire un diagnostic de votre entreprise

Quelles sont les méthodes de travail actuelles, est-ce que mon personnel est à l'aise avec la technologie, quels sont les irritants sur lesquels je peux agir?

Choisir le projet qui vous convient et qui aura une forte valeur ajoutée

Faire un échéancier réaliste et s'assurer de l'adhésion de l'équipe

Programme régional d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier



Vous êtes propriétaire d'un bâtiment ancien? **Ce programme est peut-être pour vous!**

Grâce au Programme d'entente en patrimoine (PEP) du ministère de la Culture et des Communications, ainsi qu'à la contribution financière des municipalités et de la MRC de Charlevoix, une aide financière est offerte aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux. Cette initiative témoigne d'un engagement commun de la MRC et des municipalités à protéger les composantes remarquables du paysage bâti et du patrimoine immobilier du territoire. Elle vise à accompagner les propriétaires dans leurs projets d'entretien, de restauration et de mise en valeur d'immeubles présentant un intérêt patrimonial.

Les propriétaires pourront obtenir un soutien financier pour des interventions visant à conserver les caractéristiques d'époques du

bâtiment notamment celles touchant les parements extérieurs, les fenêtres, les portes, les toitures, les galeries, les éléments ornementaux ou encore certains éléments structuraux essentiels à la conservation du bâtiment. Des études spécialisées, comme les carnets de santé ou les audits techniques, peuvent également être admissibles.

La MRC de Charlevoix a lancé son premier appel à projets du 13 août au 4 octobre dernier, dans le cadre de son Programme d'aide à la restauration du patrimoine immobilier.



Quand sera le prochain appel à projets?

Un deuxième appel à projets, couvrant l'ensemble du territoire de la MRC, sera lancé prochainement, soit du 25 janvier au 21 mars 2027.

 CATÉGORIE 1	 CATÉGORIE 2	 CATÉGORIE 3	 CATÉGORIE 4
Être un bâtiment cité par la municipalité ou classé par le ministère.	Être un immeuble principal, un immeuble secondaire ou agricole inventorié et identifié au règlement du programme et être visé par un PIIA.	Être un immeuble agricole inventorié et identifié au règlement du programme.	Être un immeuble institutionnel (bâtiment religieux, école de rang, croix de chemin...) inventorié.
REMBOURSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 60 % DES DÉPENSES ADMISSIBLES JUSQU'À UN MAXIMUM DE 40 000 \$	REMBOURSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 50 % DES DÉPENSES ADMISSIBLES JUSQU'À UN MAXIMUM DE 40 000 \$	REMBOURSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 50 % DES DÉPENSES ADMISSIBLES JUSQU'À UN MAXIMUM DE 20 000 \$	REMBOURSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 50 % DES DÉPENSES ADMISSIBLES JUSQU'À UN MAXIMUM DE 20 000 \$

**Il est à noter qu'il est aussi possible de déposer une demande pour des travaux d'entretien du bâtiment qui seraient effectués par le propriétaire. Vous devrez démontrer que vous possédez les compétences requises. Vous pourriez alors obtenir un remboursement pouvant aller jusqu'à 80 % des dépenses admissibles pour la location ou l'achat de matériaux et de petits équipements, jusqu'à un maximum de 20 000 \$.*

Le programme régional d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier est rendu possible grâce au Programme d'ententes en patrimoine conclu avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Renseignements et demandes d'information
Visitez le site Internet de la MRC de Charlevoix mrccharlevoix.ca dans la section Culture et patrimoine.

Pour les propriétaires de Baie-Saint-Paul
Sara Martineau,
agente en patrimoine
Ville de Baie-Saint-Paul
418 435-2205, poste 6294
saramartineau@baiesaintpaul.com

Pour les propriétaires des autres municipalités
Alice Moreux, agente de développement du patrimoine immobilier
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6010
amoreux@mrccharlevoix.ca

Paysages Capitale-Nationale



Par Annie Vaillancourt,
agente de
développement culturel



*« Les paysages ont des racines naturelles et culturelles profondes.
Ils constituent un legs à transmettre aux générations futures
ainsi qu'un bien commun à protéger et valoriser ».*



C'est à partir de cette prémisse que, depuis 2008, la MRC de Charlevoix est partenaire de Paysages Capitale-Nationale (PCN), un regroupement qui a pour mission de faire connaître le caractère unique des paysages de la région, de les mettre en valeur et de favoriser les bonnes pratiques en la matière sur le territoire de la Capitale-Nationale.

Photo Donald Lavoie



Dotés d'un plan d'action triennal, auquel contribue la MRC à hauteur de 15 000 \$ par année, les partenaires de Paysages Capitale-Nationale identifient les objectifs et les actions à réaliser.

Ceux-ci se traduisent par :

- Des projets initiés par PCN visant à sensibiliser et outiller les clientèles à l'égard des paysages ;
- Du soutien et de l'accompagnement auprès de différents intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager ;
- La tenue d'un appel à projets.

Photo Donald Lavoie



Dans le cadre de l'appel à projets en cours (2026-2028), les organisations suivantes de notre territoire ont bénéficié d'un soutien financier significatif :

- Municipalité de L'Isle-aux-Coudres : éradication de la renouée du Japon
- Municipalité de Saint-Hilarion : création d'une halte à l'église de Saint-Hilarion
- Municipalité de Saint-Urbain : embellissement de l'entrée du parc industriel
- Région de biosphère de Charlevoix : réalisation de la phase II de l'étude de faisabilité visant la désignation d'un statut relatif au paysage pour Charlevoix

Photo Pierre Rochette



Parmi les actions élaborées par les partenaires de Paysages Capitale-Nationale, nous retrouvons notamment :

- L'Observatoire des paysages : véritable outil de veille, de connaissance et de sensibilisation. Il permet de suivre l'évolution des paysages de la région, de mieux les comprendre et d'en partager la richesse;
- Vues d'ici : un réseau des haltes du paysage qui révèle les paysages exceptionnels et méconnus de la région.

Pour toute personne ou organisation intéressée par le sujet, plusieurs documents produits par la MRC peuvent être consultés sur son site Internet.
(mrccharlevoix.ca/mrc/culture-et-patrimoine/paysages/)

- ➡ Caractérisation et évaluation des paysages
- ➡ Construire avec le paysage | Guide du déboisement responsable
- ➡ Développer une entreprise dans les paysages de Charlevoix

Pour tout savoir sur Paysage Capitale-Nationale :
paysagescapitalenationale.com/a-propos

Municipalité amie des aînés (MADA)



Par Isabelle Lapierre,
chargée de projet
pour la démarche MADA



La finalité de la démarche MADA est de créer une culture d'inclusion sociale, et ce, peu importe l'âge des individus et leurs capacités. La politique MADA de la MRC de Charlevoix 2020-2030 vise à soutenir le vieillissement actif et en santé des aînés grâce à des actions concrètes partout sur son territoire.

DE NOUVEAUX ATELIERS-DÉCOUVERTE À VENIR

À la suite du succès des premières éditions à L'Isle-aux-Coudres et à Petite-Rivière-Saint-François, les Ateliers-découverte seront bientôt offerts dans plusieurs autres municipalités de la MRC.

Une immersion dans le savoir-faire local

Les Ateliers-découverte proposent une immersion de deux heures dans l'univers d'un producteur local. Grâce à une visite guidée, les participants découvrent les installations, les produits et les différentes étapes de fabrication. C'est aussi une occasion privilégiée d'en apprendre davantage sur l'histoire de l'entreprise, son savoir-faire et les valeurs qui l'animent.



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

CONFÉRENCES GRATUITES

Des conférences gratuites portant sur divers sujets essentiels seront offertes au cours des prochains mois, ne manquez pas ces rendez-vous! Peu importe votre municipalité, vous êtes libre de participer à la thématique de votre choix.

19
octobre
13 h 30 à 15 h

**DEMYSTIFIER
LA MALADIE
D'ALZHEIMER**
Société Alzheimer

**Bibliothèque municipale
de Saint-Hilarion**
(247, chemin Principal, local 1)
**Aucune inscription
requis**

21
octobre
13 h 30 à 15 h

**DIMINUER
LE STRESS**
Mylène Dion

**Grande salle –
édifice municipal
des Éboulements**
(2335, route du Fleuve)
Inscription :
418 489-2988

3
novembre
14 h à 15 h 30

**PERMIS
DE CONDUIRE**
Sûreté du Québec

**Résidence des Bâisseurs
de Baie-Saint-Paul**
(115, rue Alfred-Morin)
**Aucune inscription
requis**

10
novembre
13 h 30 à 15 h

**CAFÉ-CAUSERIE
POUR PROCHES
AIDANTS**
Centre d'action
bénévole de Charlevoix

**Salle communautaire
de Saint-Urbain**
(359, rue Sainte-Claire)
**Aucune inscription
requis**

NE MANQUEZ AUCUNE ACTIVITÉ!

De nouvelles activités sont ajoutées tout au long de l'année. Visitez notre site Internet (mrccharlevoix.ca) et suivez notre page Facebook pour rester informé des occasions de participer, d'échanger et de demeurer actif dans votre milieu.

VOUS DÉSIREZ AVOIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'UN DES PROJETS :
isabellelapierre.mrccharlevoix@gmail.com OU 418 435-2639, POSTE 6900.

Gestion des matières résiduelles

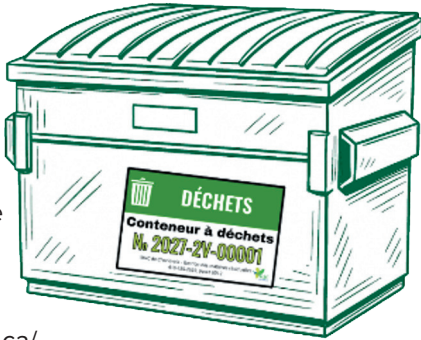


Par Isabelle Tremblay,
coordonnatrice
en environnement

À compter du 1^{er} janvier 2027, la tarification incitative des déchets entrera en vigueur dans l'ensemble des municipalités de la MRC de Charlevoix.

Avez-vous effectué votre déclaration de conteneur pour 2027?

Si ce n'est pas déjà fait, assurez-vous de la compléter. À défaut, votre conteneur à ordures ne pourra pas être collecté en 2027.



Formulaire de déclaration de conteneur : <https://www.mrccharlevoix.ca/formulaire-declaration-de-conteneurs/>



Visiter notre site Internet pour tous les détails :
<https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/gestion-des-matieres-residuelles/tarification-incitative/>

Possédez-vous un deuxième bac roulant à ordures (vert ou noir)?

N'oubliez pas de l'inscrire afin d'obtenir l'étiquette requise. Sans cette inscription, votre deuxième bac ne pourra pas être collecté en 2027.



Formulaire : <https://www.mrccharlevoix.ca/formulaire-pour-la-demande-detiquettes-pour-un-ou-des-bacs-a-ordures-supplementaires/>

Collecte de RÉSIDUS VERTS SUR RÉSERVATION!



Elle se déroulera durant la semaine du 2 novembre 2026. Vous devez réserver d'ici le 28 octobre, 16 h. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en ligne sur notre site Internet ou communiquer avec nous au 418 435-2639, poste 6012 ou à gmr@mrccharlevoix.ca.

Attention : Les sacs de plastique sont refusés. Les sacs en papiers, boîte en carton, poubelle d'aluminium et bac bruns seront ramassés.

IMPORTANT : Veuillez noter que la collecte spéciale des résidus verts ne sera plus offerte par la MRC au cours des prochaines années. Pour vous départir de vos résidus verts, vous devrez utiliser votre bac brun ou les apporter à l'Écocentre de Saint-Urbain.

	Avril à mi-novembre Lundi au samedi 9 h à 16 h 45	Mi-novembre à mars Jeudi, vendredi et samedi 9 h à 15 h 45
	Avril à octobre Mardi et samedi 10 h à 15 h 30 Fermée de 12 h à 12 h 30	Novembre à mars Samedi 10 h à 15 h 30 Fermée de 12 h à 12 h 30
	Avril à mi-novembre Mercredi et samedi 9 h à 16 h 45	Mi-novembre à mars Fermé

TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SE RETROUVENT SUR
NOTRE SITE INTERNET : www.mrccharlevoix.ca/mrc/gestion-des-matieres-residuelles/



Photo Arie Photographie



Notre vision

Collectivité inclusive, créative,
dynamique et entrepreneuriale

Ouverte à la diversité

Un vecteur du développement durable de son territoire



Sous la direction de
Myriam Gauthier,
conseillère en
communication
et en administration
à la MRC de
Charlevoix

Siège social

4, place de l'Église
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1T2
Téléphone : 418 435-2639
Télécopieur : 418 435-2666
Courriel : mrc@mrccharlevoix.ca

Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)

6, rue Saint-Jean-Baptiste, local 102
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1L7
Téléphone : 418 435-2639
Télécopieur : 418 435-0126
Courriel : sdle@mrccharlevoix.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux!



LaTypo^o AGENCE
CRÉATIVE

Production Latypo, filiale des Éditions Nordiques